

## Stéphane Peillet

*« Je suis agriculteur à Saint-Priest depuis une vingtaine d'années ; au départ, je pratiquais un mode de production traditionnel, comme mon père avant moi. Puis, il y a quelques années, j'ai commencé à appliquer les principes d'une agriculture plus responsable, en essayant de raisonner mon utilisation de produits. Depuis 2005, mon exploitation est certifiée agriculture raisonnée : une bonne alternative entre l'agriculture intensive et l'agriculture bio, qui ne serait pas tenable pour moi – n'étant pas éleveur, je n'ai pas de fumier à utiliser comme engrais, et je pense que le milieu périurbain se prête difficilement au bio. L'agriculture raisonnée repose sur les principes de traçabilité des produits, respect de l'environnement et optimisation de l'efficacité ; concrètement, j'adapte mon utilisation d'eau, d'engrais et de produits phytosanitaires selon les véritables besoins de mes terres. C'est beaucoup de temps passé à mesurer et inspecter les champs, à répertorier les pratiques mises en œuvre dans l'exploitation, et c'est un certain investissement financier ; mais ça en vaut la peine, car on évite toutes sortes d'excès et on optimise la qualité.*

*L'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle de Saint-Priest peut permettre de montrer que les agriculteurs ne sont pas là pour polluer et détruire, au contraire. Certains d'entre nous sont investis dans le développement durable depuis longtemps. On cherche aussi à améliorer les relations entre agriculteurs et riverains, par exemple en mettant en place le projet nature autour des chemins agricoles, pour que les promeneurs puissent profiter des chemins sans abîmer les cultures. L'important pour que le développement durable soit appliqué de la meilleure manière, c'est que les relations entre tous les acteurs de l'agriculture soient harmonisées : il faut qu'autorités publiques, exploitants et riverains coordonnent leurs actions en prenant en compte l'intérêt de tous. »*

**Exploitant  
agricole pratiquant  
l'agriculture  
raisonnée.**



## Ernest Damet

« En tant que conseiller de quartier à Revaïson, je me suis porté volontaire pour intégrer le groupe de travail interquartier autour de l'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle. Pour être honnête, au début je ne savais pas où je mettais les pieds. J'étais motivé par la curiosité, mais aussi par un fort intérêt pour les valeurs du développement durable : j'ai passé la moitié de ma vie à la campagne, je suis convaincu des bienfaits de la nature et accablé de voir l'irrespect dont nous faisons preuve à son égard, mais aussi entre hommes. Les débuts du groupe de travail ont été un peu hésitants, on ne savait pas à quoi allait être consacré notre temps. Mais on a rapidement pris conscience du sérieux de la tâche qui nous attendait, notamment grâce à ABCD durable qui a bien su nous encadrer et orienter nos réflexions.

Parmi les trois pistes de travail qui ont défini nos propositions d'actions, j'ai choisi de m'intéresser à la mobilité à Saint-Priest. Mais au fil des séances, on a eu l'occasion de réaliser que les différents thèmes se recoupaient : par exemple, les problèmes de stationnement, ça relève de la mobilité mais aussi du civisme. Au final, l'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle met en relation différents aspects de notre vie quotidienne, tout est lié. Ce groupe de travail a été l'occasion de faire naître plein d'idées, même si toutes n'ont pas été sélectionnées par les conseils de quartier ; d'ailleurs ce choix des actions à prioriser n'a pas été facile, aujourd'hui on ferait peut-être les choses différemment. Mais de toute façon, je pense que le vrai changement doit passer par des petites actions simples, gratuites, plutôt que par les grosses décisions officielles. C'est les habitudes qu'il faut changer, et dès maintenant. J'aimerais que les choses soient plus rapides, que nos idées soient mises en application directement. J'attends beaucoup de l'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle, et je veux croire en des lendemains qui chantent, il faut juste que la municipalité et les San-Priots s'engagent sérieusement. Et je pense que les maisons de quartier, qui sont un lieu d'expression et de rassemblement des habitants, doivent aussi participer à l'aventure de cet agenda 21. »

**Conseiller  
de quartier.**



**De ICADE Eurogem :**  
**Association**  
**syndicale libre du**  
**Parc technologique**  
**et Association des**  
**entreprises du Parc**  
**technologique.**

## **Didier Chevrant Breton**

« Par l'intermédiaire de ces deux associations, l'ensemble des propriétaires de bâtiments du Parc technologique et les 140 entreprises implantées sur ce site sont représentés. Début 2006, nous avons mis en place, dans le cadre de l'ASL, une prestation de tri sélectif et de collecte mutualisée des déchets des entreprises. Cette démarche innovante et unique répond à différents objectifs dont un objectif écologique : essayer de revaloriser au mieux nos déchets... la prochaine étape étant d'arriver à en produire moins ! Ce qui est intéressant, c'est que cette démarche profite aussi directement à tous les utilisateurs du Parc technologique. L'absence de bacs de déchets qui traînent sur les trottoirs du site (et dont les contenus risqueraient de s'éparpiller) contribue à l'agrément et à la qualité de vie de notre lieu de travail. D'un point de vue économique, le dispositif mis en place intègre des bacs équipés de puces électroniques et des camions équipés d'un système de pesée embarquée. Ainsi, la traçabilité (nature, tonnage) est parfaite et la refacturation de la prestation se fait au poids précisément pour chaque point de collecte.

De manière générale, je pense qu'il est possible d'intéresser le monde de l'entreprise au développement durable en proposant des actions où à la fois l'entreprise, les salariés et l'environnement sont gagnants. Par exemple, nous avons mis en place un système de navette entre les entreprises et le restaurant du Parc. Ainsi, les salariés n'ont pas besoin de prendre leur voiture et de s'éloigner de leur lieu de travail pour déjeuner : gain de temps, gain d'argent et moins de pollution. En parallèle, ils sont plus présents et disponibles au travail. La crèche d'entreprise, dont nous avons facilité l'implantation au cœur du Parc technologique, répond globalement aux mêmes objectifs, puisque ce service permet de faciliter l'organisation des journées de travail des salariés. Notre plus récent projet "développement durable" est le plan de déplacement interentreprise, qui cherche à promouvoir des solutions alternatives à l'utilisation du véhicule personnel pour se rendre au travail. En favorisant la desserte du site en transports en commun, en proposant la pratique du covoiturage ou des modes de transports "doux", on réduit la pollution, les embouteillages, les risques d'accident et les dépenses en carburant. Même si on est conscients que tout le monde n'est pas prêt à abandonner l'usage de son véhicule personnel, il est important de donner la possibilité aux gens d'essayer. Petit à petit, les habitudes peuvent changer. »

Professeur de  
biotechnologie -  
SEGPA Gérard Philipe,  
avec Dominique Claraz  
vice-directrice.



### Valérie Hayder

*« Cette année, on a intégré le développement durable au programme de la SEGPA en familiarisant les élèves au traitement des déchets. Avec l'appui de la Ville, des visites au centre de compostage et au centre de tri des déchets ont été organisées pour la classe de 3<sup>e</sup> ; et on travaille autour des problématiques de l'environnement pendant les cours et les ateliers. Le but de la démarche est double : c'est en même temps une action citoyenne, inciter nos élèves à protéger l'environnement avec des gestes simples comme le tri, et une ouverture professionnelle. Car ce qu'il faut, c'est ouvrir les esprits des jeunes - et des autres - sur la filière de traitement des déchets : ce sont des métiers qui souffrent d'une image négative mais qui pourtant sont nécessaires à la protection de l'environnement. Pour une section professionnelle comme la nôtre, il est intéressant de présenter aux élèves ce secteur d'activité, pour qu'ils arrivent à se débarrasser progressivement de leurs idées reçues.*

*C'est le rôle de l'enseignement de donner aux jeunes une vision concrète et transdisciplinaire des problématiques actuelles. Et puis quand on apprend aux enfants les bonnes pratiques, par exemple en matière de tri, ils ont la possibilité de s'en faire le relais auprès de leur cercle familial. On aimerait prolonger et développer la démarche les années suivantes, notamment en proposant un vrai projet professionnel autour des métiers de l'environnement, et en construisant des partenariats avec d'autres établissements professionnels et les services publics. Car c'est sur le long terme, et dans un esprit de coopération et de collaboration, qu'on veut s'investir pour le développement durable. »*





**Directeur produits et énergies alternatives de Renault Trucks.**

### **Jean Gauquelin**

« Depuis octobre 2008, nous testons dans l'agglomération lyonnaise un nouveau camion poubelles à moteur hybride. C'est plus écologique et plus silencieux. Cette nouvelle solution est tout à fait appropriée au ramassage d'ordures car elle convient aux déplacements en ville à faible vitesse avec des arrêts fréquents. La technologie hybride, c'est le mariage d'un moteur diesel et d'un moteur électrique. Une batterie emmagasine l'énergie dans les phases de freinage et alimente le camion en dessous de 20 kilomètres/heure. Notre prototype a fait ses preuves. Incontestablement, c'est une technologie qui améliore le quotidien : elle est moins polluante et elle consomme beaucoup moins d'énergie fossile. Elle est aussi quasi silencieuse en mode électrique. C'est important pour le confort des riverains, surtout lors des passages matinaux ou nocturnes.

*Bilan pour la planète : avec des camions comme celui-ci, nous allons pouvoir économiser jusqu'à 30 % la consommation du véhicule et réduire d'autant les émissions de gaz à effet de serre par rapport à un équivalent diesel standard.*

*Renault Trucks a développé Hybrys dans le cadre du pôle Lyon Urban Trucks and Bus et ce partenariat avec les collectivités est assez exemplaire de l'esprit du développement durable, mêlant, à l'échelle d'un territoire, plusieurs compétences. Nous avons la chance de disposer à Saint-Priest d'un écoquartier complet, un lieu idéal qui nous a permis de présenter Hybrys à des journalistes et de tourner plusieurs films. On s'aperçoit là que nous avançons tous dans une même direction, que ce soit avec l'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle de Saint-Priest ou du Grand Lyon ou avec la recherche et le développement de notre entreprise. »*

**Responsable du  
Potager Mi-Plaine,  
association IDEO.**

## **Claude Belinga**

« Avec l'association Partenaires pour l'emploi, qui est aujourd'hui IDEO, on a créé le Potager Mi-Plaine à des fins d'insertion par l'activité économique. Ce qu'on voulait, c'était proposer un chantier de formation à des gens qui avaient des difficultés à s'insérer dans la vie active, pour qu'ils se familiarisent avec un métier et avec les règles de la vie professionnelle en général. Je ne suis pas maraîcher, et l'idée d'un potager ne s'est pas imposée tout de suite, mais on a formalisé le projet avec le réseau Cocagne qui développe des jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion dans toute la France. Aujourd'hui, une vingtaine de personnes employées pour des durées de 6 à 18 mois se forment au maraîchage biologique, et les légumes cultivés sont distribués chaque semaine à la centaine d'adhérents du Potager Mi-Plaine.

C'est une démarche de développement durable complète : c'est à la fois un projet économique, social et environnemental. Si l'insertion professionnelle et sociale est le premier objectif du Potager, le respect de l'environnement est aussi un aspect fondamental du projet. Nous essayons de recréer de la biodiversité sur le site, en y introduisant des insectes et des oiseaux ; on a mis en place des systèmes d'arrosage au goutte-à-goutte pour rationaliser l'utilisation de l'eau ; et on ne produit que des légumes de saison pour ne pas avoir à chauffer les serres.

Ce qu'on aimerait aussi, c'est utiliser les jardins comme des outils pédagogiques pour enseigner aux gens le respect de l'environnement. On travaille déjà avec des établissements scolaires san-priots pour sensibiliser les enfants au jardinage bio, et aussi avec quelques associations de jardiniers, pour montrer qu'il est possible de cultiver la terre de manière différente et moins polluante. Mais on aimerait élargir la démarche et les publics touchés, une volonté qui s'inscrit parfaitement dans l'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle de Saint-Priest et son axe d'éducation au développement durable. »



**Conseillère  
municipale déléguée  
à la coordination des  
actions de l'Agenda 21.**

## **Céline Andrieu**

« L'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle, c'est avant tout de la cohérence. Cohérence dans les actions, de leur conception à leur réalisation, cohérence entre les différents acteurs de la démarche. C'est une manière de formaliser et de globaliser les pratiques de développement durable qui étaient déjà pensées ou appliquées ponctuellement par la municipalité, les conseils de quartier, les associations... L'idée c'est que les actes de chacun et de chaque service municipal soient pensés à la lumière du développement durable, et que les conséquences de nos agissements soient autant que possible socialement équitables, économiquement viables et écologiquement saines.

Le choix des actions qui constituent l'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle de Saint-Priest s'est fait en fonction des besoins exprimés par la population.

On s'est adressés notamment aux représentants de quartiers, qui ont pu identifier des problèmes du quotidien. Le choix a été fait de privilégier des actions crédibles, réalisables à court terme, élaborées de manière collective – tout en gardant en tête d'autres actions importantes que l'on mettra en place sur le long terme. Nous avons essayé d'impliquer le plus d'acteurs locaux possible dans la démarche, même si pour certains, par exemple dans l'industrie, le développement durable peut être perçu comme une contrainte alors qu'il représente une véritable opportunité de s'inscrire dans la durée. D'où l'importance d'instaurer une véritable concertation. Un élément important de la démarche Agenda 21, c'est aussi le suivi. On va évaluer les actions dans la durée, et si certaines n'ont pas abouti, on devra se demander pourquoi et comment les améliorer ; de nouvelles actions seront aussi proposées au fil du temps, car nous voulons faire de l'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle de Saint-Priest un engagement sur le long terme. »



**Adjointe au maire  
déléguée au  
développement  
durable.**

## Corinne Dubos

« Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Priest, de façon diffuse, a pris ou encouragé des dispositions très concrètes qui s'inscrivent parfaitement dans le développement durable. Lors du conseil municipal de mars 2007, la ville actait officiellement, par une délibération, son engagement dans cette démarche avec trois grandes étapes : tout d'abord, un diagnostic partagé sur la base d'un état des lieux, ensuite, une définition politique des enjeux locaux, puis l'élaboration de l'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle local, regroupant l'ensemble des actions à entreprendre afin d'améliorer les conditions de vie et de développement sur le territoire communal durant les prochaines années. Par ailleurs, je représentais la ville de Saint-Priest au sein du Club du développement durable au Grand Lyon.

Logiquement, lors du renouvellement municipal en mars 2008, une délégation était créée, celle du développement durable. Madame le maire m'a confié cette responsabilité en qualité d'adjointe déléguée, avec notamment pour mission l'écriture de l'agenda. Je trouve que ce terme ne définit pas clairement ce qu'il englobe, et qu'il est utilisé pour un oui ou pour un non, juste pour faire "bien". Pourtant, il représente un domaine d'intervention très large. Il s'articule autour de trois volets : le social, l'économique et l'environnemental. Si les approches écologiques, environnementales sont mises en avant très régulièrement telles que le tri ou la gestion différenciée des espaces, c'est parce que ces actions sont visibles et relativement simples à mettre en place. L'axe économique doit être promu par un développement responsable et équitable. Mais le volet social reste pour moi le pilier le plus important, voire primordial dans cette démarche. Le développement du lien social est un pari pour l'avenir et c'est la partie la plus délicate à mettre en œuvre. Il faut s'investir pour y arriver, et surtout trouver le moyen de remettre en relation toutes les composantes de notre cité. L'Agenda du 21<sup>e</sup> siècle est un outil important pour arriver à cet objectif. C'est le moyen de faire se rencontrer et discuter sur un sujet d'intérêt général des personnes qui en avaient perdu l'habitude. Il permet de mettre noir sur blanc les engagements et les pratiques de la Ville, pour pouvoir suivre leur évolution. C'est aussi une sorte de référentiel qui souligne les valeurs et les bonnes pratiques d'un mode de vie compatible avec un développement soutenable, dans l'objectif de modifier nos comportements. Il intègre des fiches actions aussi bien réalisées par les habitants que les services de la Ville, les associations, les entreprises, les élus. Un travail long, intense, très prenant qui a permis une mise en réseau, des rencontres et des échanges qui ne font que commencer. Idéalement, j'aimerais que dans un futur proche, il n'y ait plus besoin d'un adjoint au développement durable, que chaque délégation intègre naturellement les principes du développement durable à son activité. Ce serait un très bon signe pour l'avenir. »

